



DOSSIER D'AIDE À LA
PRÉPARATION DU SÉJOUR
CLASSE DE MER

Bonjour,

Parmi les institutrices et instituteurs qui viennent en classe de mer au Domaine de Beg Porz, certains viennent pour la première fois, beaucoup sont des habitués. Dans un cas comme dans l'autre, quelques-uns d'entre eux savent déjà avant leur départ quels thèmes ils veulent aborder pendant le séjour. Afin d'optimiser la préparation de la classe par les éducateurs, nous vous invitons à nous citer les sujets qui retiennent votre attention à priori. Il est bien entendu qu'il ne s'agit absolument pas d'un engagement de votre part, disons seulement d'une intention. La météo, le budget, la durée du séjour, la fatigue des enfants comme le dialogue avec les éducateurs peuvent complètement faire modifier un premier choix. Il nous paraît quand même utile de connaître votre désir avant le départ. Combien de thèmes ? Bien évidemment cela dépend de la durée du séjour et du temps que l'on compte passer sur chacun d'eux. Merci de nous retourner ce document. À bientôt !

Les éducateurs en milieu marin.

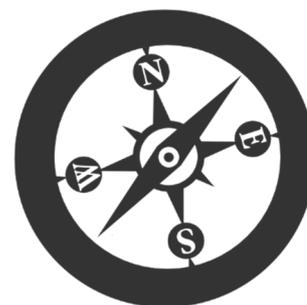
Techniques pédagogiques

Nos éducateurs sont capables de vous proposer des mises en place différenciées en fonction de la pédagogie souhaitée. Les thèmes peuvent être traités avec une approche sensorielle (les 5 sens), ludique (plus de jeux), un brin scientifique (plus d'expérimentation), davantage artistique, ou en privilégiant une approche plus comportementale et responsabilisant les enfants. Si vous avez déjà un penchant pour l'une de ces approches, informez-nous. Sinon, laissez-vous guider par votre éducateur qui, à votre arrivée, vous soumettra sa façon de faire. Il s'agit souvent d'une démarche prenant l'approche qui lui semble la plus judicieuse pour le thème abordé.

Prestataires classe de mer « habituels »

Liste non exhaustive – tarifs indicatifs 2021

Concarneau :	Musée de la pêche.....gratuit pour pers. de moins de 18 ans Marinarium (visite guidée)3 € par enfant (accompagnateur gratuit)
Brest :	Océanopolis (la journée)à.p.d. de 11,40€/élève (programme à la carte)
Pont-Aven :	Musée de la Peinture Biscuiterie (en direct).....gratuit pour les scolaires
Riec sur Bélon :	Crêperieà négocier en temps que client Beg Porz Ostréiculteur Anne de Bélongratuit Ostréiculteur Thaërongratuit
Moëlan-sur-Mer :	Conteur / Conteuse250 € la soirée
Audierne :	Aquarium6€ maternel, 7€ primaire (1 ad. gratuit pour 8 élèves)
Penmarch, Le Guilvinec :	Phare d'Eckmühl.....1 € par enfant (du 1/04 au 30/09) Centre de découverte maritime.....1,00 par enfant Haliotika2,70 € +1,00€ visite du centre + 1,00€ criée
Lorient :	Cité de la voile7,70 € par enfant visite guidée (1h30)10,55€ visite guidée + atelier péda.
Port Louis :	Compagnie des Indes.....gratuit (1 adulte gratuit pour 8 enfants)



Visites souhaitées en car

Tarifs indicatifs 2021 pour un car de 59 places (majoration de 50% pour un car de 72 places)

- Concarneau : le musée de la pêche, le port de pêche.....transport ½ journée : 266 €
.....transport journée : 443 €
- Le Guilvinec : la criée, le port de pêche, le phare d'Eckmühl (à proximité).....transport 1/2 journée : 266 €
- Saint Guénolé Le Guilvinec transport journée : 490 €
- Le Guilvinec : Pointe du Raz, Guilvinec, Penmarch..... transport journée : 490 €
- Brest : Océanopolis transport journée : 490 €
- Lorient : La Cité de la voile transport ½ journée : 266 €
..... transport journée : 443 €
- Quiberon – Carnac, les alignements – le golfe du Morbihan transport journée : 490 €
- La Pointe du Raz (suppl. parking 15 €) transport journée : 490 €
- Pont-Aven transport ½ journée : 266 €
- Transfert en car depuis la gare de Quimperlé : 108 €
 depuis la gare de Lorient : 135 €

Consommations sur place

Certaines dépenses éventuelles pendant votre séjour n'entrent pas dans le prix de journée (ex. : souvenirs, matériel de travail manuel, tableau de nœuds, peinture, plâtre, ..., utilisation de notre véhicule autre que pour des raisons de santé). Ces dépenses vous seront donc facturées en fin de séjour... sinon, nous vous garderons pour faire la plonge (que l'on a en quantité !). Les entrées des musées et les frais de transport en car seront directement réglés par l'enseignant aux prestataires concernés.

Thèmes d'études et d'animations

Liste non exhaustive

Ces thèmes sont bien-sûr une sorte d'inventaire global qui ne tient pas compte :

1. de l'âge des enfants. Chaque éducateur, en fonction du projet de l'enseignant, fera les propositions qui lui semblent correspondre à la maturité des enfants.
2. de la saison : exemple : les oiseaux ne nidifient pas toute l'année sur l'île verte, mais seulement en mai et juin.
3. de la météo et des marées : on accède à Pont-Aven que par beau temps et à pleine mer.

1. La situation géographique

- Trajet en car, calcul des kilomètres, villes traversées, carte de France
- Carte de Bretagne, les départements bretons
- Le Finistère : villes importantes, population, superficie
- Orientation sur le terrain, retrouver les points remarquables : l'île Verte, Port Manec'h, Port du Bélon, etc.

2. L'orientation à terre

- Utilisation d'une boussole, les points cardinaux, orientation d'une carte
- En classe : l'échelle d'une carte, parcours d'orientation

3. L'orientation en mer

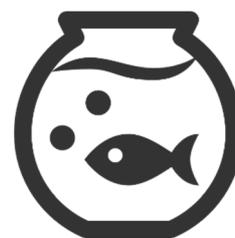
- Lecture d'une carte marine
- Les instruments de navigation : le loch, le compas, le nœud, le mille

4. Etude de la faune

- Préparation de la pêche à pied en classe (espèces à protéger, les erreurs à éviter)
- Pêche à pied : observation sur le terrain, déplacement des animaux, lieu de vie



- Inventaire et choix des animaux
- Reconstitution du milieu marin en aquarium
- Étude du fonctionnement du filtre et du bulleur (cycle de l'eau), calcul des volumes
- Observation quotidienne des animaux, chaîne alimentaire, découverte du plancton, observation au microscope
- Travail manuel : collecte de coquillages, identification, création de tableaux de coquillages
- Constitution d'une fiche d'identité de chaque espèce avec recherche documentaire.



5. Etude de la flore

- Observation sur le terrain de la zonation (zone des fucus, des laminaires), cueillette
- En classe : zonation, relation entre la faune et la flore
- Recherche de documents sur l'utilisation des algues et leur récolte (agriculture, alimentation, cosmétiques, pharmacie etc.). Tableaux d'algues

6. Les marées

- Observation sur le terrain. Pose de piquets, relevés. Courants liés aux marées. Explication du phénomène. Règle des douzièmes. Lecture d'un annuaire des marées. Conséquences des marées pour les professions liées à la mer

7. Météorologie

- Étude et utilisation des instruments météorologiques, relevés météo, graphismes
- Importance de la météo sur la vie maritime. Décrypter un bulletin de météo marine
- L'échelle de Beaufort. Documentation : "Le temps qu'il fera"



8. Étude d'un petit port de pêche : Le Bélon

- 1) Le site : abri naturel, orientation, avantages et inconvénients (marée, ensablement), le plan du port
- 2) Le port : les aménagements, protection du port, balisage, travaux de dragage, chenal, cale, terre-plein, cale de carénage, magasins, capitainerie, ravitaillement en eau et en carburant
- 3) Les bateaux, la pêche : travail d'observation à partir des différents types de bateaux, réalisation de plans, dessins, textes, concernant les caractéristiques techniques des bateaux et du matériel : engins de pêche, instruments de navigation, espèces recherchées, tonnage, variétés, lieux de pêche
- 4) Le travail des hommes : la journée de pêche, la vie à terre et en mer, calendriers de pêche et activités hivernales, la rémunération des marins, les rapports avec les plaisanciers
- 5) Les bateaux et les hommes : les types de bateaux, les types de pêches, les lieux et les techniques, en fonction des espèces, la durée d'une sortie, d'une campagne, la conservation, les instruments de navigation, les conditions de travail

N.B. : dessins, enquêtes, réalisation de schémas et de plans.

9. Techniques et matériels de pêche

- Étude du chalut de la bolinche et de la senne, des différents casiers, filets, palangres
- Pêche à l'aide de casiers et trémails en grandeur réelle

10. Étude d'un grand port de pêche : Concarneau, Lorient ou le Guilvinec

- 1) Le site
- 2) Les aménagements :
 - Balises, feux
 - Protection contre la mer (jetée, brisants)
 - Infrastructures : quais, criée, grues, magasins, chantiers, usines, pontons
- 3) Le travail des hommes : La visite de la criée : observations, enquêtes
 - Le déchargement du poisson : les dockers
 - Le travail des trieuses : les différentes espèces de poisson
 - La vente : Le rôle du crieur, les mareyeurs, le principe de la vente
 - Le conditionnement et l'expédition : visite de magasins de marée, rencontre avec les employés, tableau de commercialisation : du bateau au consommateur
 - Les lieux d'expéditions (à l'aide d'une carte de France)



- L'importance du port : nombre de magasins, personnel

4) Les activités liées à la pêche :

- Les chantiers navals, les usines, la glacière, les sous-produits, l'avitaillement en eau, glace, gas-oil et nourriture, les services administratifs (l'inscription maritime, les douanes, la direction du port), le service des phares et balises, l'école de pêche

5) Sortie au Port de Concarneau ou de Lorient :

- Départ à 9 heures
- Visite du port, ses infrastructures, sa cale sèche, son *slipway*
- Pique-nique dans la ville close
- Complément : le musée de la pêche à Concarneau

11. Élevage des coquillages : ostréiculture et mytiliculture

- Visite des parcs à huîtres du Bélon et d'un établissement ostréicole. Travail des ostréiculteurs
- Différentes étapes du développement des coquillages. Les prédateurs de l'huître
- Les contrôles de salubrité des eaux. Importance de l'ostréiculture dans le Bélon. L'aquaculture

12. Étude géologique du littoral

- La côte rocheuse, les plages, l'estuaire, les rias ou « aven », érosions dues à la mer et aux vents, les mouvements de la mer, ensablement de l'estuaire

13. Végétation de la bordure littorale

- Faciès rocheux. Faciès sableux
- Adaptation de la végétation en fonction des vents. Zone des lichens
- La lande. Les plantes du bord de mer

14. Les oiseaux du littoral et de la rivière

- Au cours des séances sur l'eau, observation des oiseaux : cormorans, goélands, mouettes, sternes, hérons, pingouins, aigrettes, ...
- Au printemps, sortie à l'île verte (selon météo) : nombreuses nidifications de goélands
- Étude et recherche de documents sur les oiseaux en classe
- Problèmes écologiques, conséquences des naufrages des pétroliers sur les oiseaux de mer, etc.

15. Les phares et les balises

- Observation, sur l'eau, du balisage environnant
- Visite du phare de Port-Manec'h, d'Eckmühl ou de St Mathieu
- Observation du balisage au cours des sorties (Concarneau, Lorient, ...)
- Recherche de documents sur les phares : Lettre de l'ingénieur des travaux publics (Phare d'Eckmühl / téléphoner avant d'y aller)

16. La maison bretonne et le village breton

- Kerdoualen à 3 km de Beg Porz, les ouvertures, les cheminées, es matériaux utilisés, les toits de chaume

17. Les mégalithes

- Plusieurs allées couvertes et menhirs sur la commune (la plus proche à 3 km de Beg Porz)

18. Le développement durable

- Effet de l'activité économique locale sur le biotope marin
- Participer à la conservation et à la valorisation du patrimoine naturel
- Favoriser la connaissance et la compréhension de la nature et plus particulièrement du milieu marin
- Les problèmes de l'environnement (observation sur le terrain : lasses de mer sur les plages)
- Sensibilisation au devenir de la planète (consommation des énergies, action contre les pollutions, protection des sites d'étude du milieu)

19. Les sorties en mer

- Déplacements en bateau moteur (découverte de l'estuaire)
- Observation du milieu (ornithologie, relief des cotes)
- Pose d'un casier et filet (trémail)

20. Les activités nautiques

- Approche du milieu marin à travers l'utilisation de moyens de déplacement individuels ou collectifs favorisant le développement physique, la socialisation et l'éveil de l'enfant.
- Optimist et Catamaran : initiation et perfectionnement, apprentissage ludique, faire équipage, la glisse
- Kayaks de mer ou Oumiak (grand canoë eskimo)
- Balades ou randonnées nautiques en kayak de mer
- Fillao (goélette de 9 m.) : découverte du littoral (plusieurs places, notion d'équipage et fonction à remplir)

21. La théorie nautique et le vocabulaire marin

- Sur un bateau, au port, nomenclature, les allures, les manœuvres

22. Matelotage

- Nœuds (pratique régulière sur les bateaux), macramé, bracelets, pommes de Toulaine, tableau de nœuds, utilisation du nœud par le marin

23. L'histoire de la marine à voile

- Evolution des bateaux, évolutions des gréements, les voiliers de commerce et de guerre, la Compagnie des Indes, corsaires et pirates, la grande pêche, les voiliers aujourd'hui
- Étude à partir de documents, dessins, chants de marins, visite de musées (Port-Louis, Concarneau)

24. L'art

- Travail sur l'Ecole des peintres de Pont-Aven. Visite du musée

25. Le ruisseau

- d'où vient l'eau douce
- l'ère glaciaire (incidence géologique et géographique)
- biotope de la ria (fond du Bélon : la vasière, l'embouchure: roches et sable)
- mélange eau douce eau de mer
- développement durable : équilibre de l'échange eau douce eau océanique ; production du phytoplancton ; bassin versant : rôle des arbres (du sol à la photosynthèse)
- orientation, boussole carte IGN, repère courant
- activité nautique : kayak de mer ou sortie en bateau à moteur pour remonter le Bélon
- fabrication de cerf-volant

Nous conseillons d'exploiter ce thème en kayak de mer. Cet embarcation permet une meilleure observation de la configuration de la ria - de l'embouchure (Beg Porz) jusqu'au fond de la ria (le pont du Guilly) - des arrêts pour découvrir une ostréiculture, les différentes anses (Lanriot, Poulfanc), les moulins au fil de l'eau.

26. Le plancton

- collecte du plancton
- observation au microscope
- identification

Horaire des repas

Petit déjeuner	:	8h00 (dimanche 8h30)
Déjeuner	:	12h15
Goûter	:	disponible à partir de 14h
Dîner	:	19h15



Le planning de la classe

Suite au projet pédagogique de l'enseignant, de nos échanges, un planning est proposé avant l'arrivée ; dans les premières 24 heures ou 48 heures, selon la durée du séjour, il est totalement finalisé avec les éducateurs. Il doit prendre en compte le planning général du séjour et plus particulièrement les services. Il est la transformation en activités du projet de l'enseignant.

Le planning général

On y trouve les services, les marées, la priorité aux activités nautiques. Puis, après l'élaboration des plannings de classe, l'activité de chacune d'entre elle y apparaît ainsi que les présences. Il permet la coordination de l'ensemble.

Les balades sur le sentier côtier

- Beg Porz - Port du Bélon 1,2 km
- Beg Porz - Plage de Kerfany 1 km
- Beg Porz - Plage de Trénez 5 km
- Beg Porz - Brigneau 10 km
- Brigneau - Merrien 5 km
- Port du Bélon - Pointe de Penquernéo - Goulet Riec 7 km



La piscine et le cinéma

Beg Porz dispose d'une piscine couverte et chauffée à 28°, de 6m50 sur 12m50 et d'une profondeur allant de 1m10 à 1m30. Elle est ouverte à tous les résidents du Domaine de Beg Porz et n'est pas surveillée. Il faut donc emmener un maître-nageur (BSAN) dans vos valises...

Nous mettons en place une cinémathèque dotée de films et reportages à caractères éducatifs. La salle de projection dispose d'un grand écran et est ouverte certains jours de la semaine à partir de 17 heures. Sous réserve de disponibilité, cette salle peut également servir de salle de spectacle à l'occasion de la représentation d'intervenants extérieurs.

Les activités nautiques

Les activités nautiques ont lieu :

1. sur la rivière du Bélon qui offre un plan d'eau très abrité en bordure immédiate du Domaine (qui possède 800 mètres de façade maritime). La rivière est assez vaste pour permettre l'apprentissage de la voile et se prête particulièrement à la découverte du kayak de mer par l'utilisation de nombreux bras de mer. C'est un plan d'eau très sûr qui s'apparente en certains endroits à la navigation sur lac.
2. sur la mer (l'embouchure est à 300 mètres du Domaine). On y pose des filets, des casiers. On y rejoint des îles et, bien-sûr, on y pratique voile et pagaie. C'est le terrain de jeu le plus utilisé par beau temps.



Concernant les normes d'encadrement de l'activité nautique, nous nous référons à la *circulaire n° 99-136 du 21/09/99 publiée dans le Bulletin Officiel du 23 septembre 1999* (voir tableau plus loin). La pratique des activités nautiques est assujettie à la réussite d'un test anti-panique, en piscine, avant le séjour (pour les primaires) *Texte de l'Education Nationale B.O. du 08/06/2000*. À défaut, pour les enfants en échec ou absents le jour du test, nous pouvons le faire passer en condition réelle, en mer, de préférence aux beaux jours.

Notre flotte comprend des kayaks de mer, des Optimists, des Fun-Boats, des Catamarans et un Fillao.

Les règles de vie

La vie quotidienne des enfants à Beg Porz est régie par un ensemble de règles, habitudes et coutumes destinées à assurer la continuité et la coordination des différents acteurs de leur vie : instituteurs (-trices), éducateurs en milieu marin et nautiques, animateurs et accompagnateurs de la vie collective, personnel de service, de restauration ou de lingerie, ... Ces règles véhiculent également des idées sur l'éducation : participer aux tâches collectives, goûter de nouvelles nourritures, manger dans le calme, dormir suffisamment, etc. Le recueil de ces règles de vie vous est expédié avant le séjour afin que vous puissiez vous exprimer à leur sujet. Ainsi, il est éventuellement possible d'adapter ces règles et habitudes en fonction de la demande d'un enseignant. Après accord de celui-ci, elles deviennent la référence commune.

Le premier jour : mode d'emploi

On indique rapidement aux enfants où sont les toilettes, les chambres, les chambres de garde, l'infirmerie (suivre le plan de couchage fourni pour la répartition des enfants dans leurs chambres).

Dans les chambres, les enfants défont leur valise et trient leurs affaires de cette façon :

- Les valises vides (sauf feuille d'inventaire et sac plastique) dans le local « valises »
- Les chaussures dans les casiers de paliers
- Les appareils photos, le matériel scolaire, crème solaire, casquette, certains jeux et livres que l'enfant veut utiliser dans la journée vont dans la classe
- Les denrées périssables (gâteaux, bonbons, etc.) vont dans un grand sac commun à la classe. Elles seront utilisées lors de goûters ou veillées.
- Les traitements médicaux sont à donner à l'assistante sanitaire (accompagnateur ou instituteur)
- La tenue de voile dans une caisse étiquetée à la couleur de la classe dans un vestiaire : un pantalon qui sèche bien (éviter le jean), un short, un polo ou t-shirt, un pull ou une polaire, une petite serviette de bain, un maillot de bain, crème solaire, un bonnet ou casquette, une paire de chaussures pouvant aller à l'eau.
- Les bottes dans le fond de la classe
- Les autres vêtements dans les meubles/penderie des chambres
- La serviette de table est rangée dans la salle à manger enfant

Ensuite, dès que l'on peut :

- visite des locaux et, petit à petit, les règles de vie.
- Installation dans les classes (parler du service de balayage de la classe)
- Douche pour tout le monde si long voyage
- Mise en place du planning du séjour



Le dernier jour : mode d'emploi

- Remplissage des valises avec vérification des inventaires (linge sale dans un sac plastique)
- Penser à soulever les matelas et regarder sous les lits (on y trouve des trésors)
- Faire ranger les livres des bibliothèques par les enfants
- Descendre les draps en lingerie
- Descendre les valises dans les classes
- Vider l'aquarium (animaux remis à l'eau avec les enfants)



Le lever : mode d'emploi

Réveil à 7h45

- L'adulte doit penser à éteindre les veilleuses depuis la chambre de garde et/ou l'infirmerie
- Les enfants s'habillent, ouvrent leurs lits, puis descendent déjeuner.
- L'adulte ouvre les fenêtres (pour aérer la chambre) et les stores des velux. Les enfants ne touchent jamais aux fenêtres ni aux velux, ni aux rideaux de velux.
- L'adulte vérifie les éventuels pipis au lit (draps sales par terre dans le couloir), prévient l'assistante sanitaire et refait le lit avec une alèse (faire prendre une douche à l'enfant).
- Un adulte descend avec les enfants. On ne laisse jamais des enfants seuls.
- Les enfants passent par l'intérieur s'il pleut (ou s'ils sont en maternelle). Sinon, ils doivent mettre leurs chaussures et sortir.

De 8 h à 8 h 30 : les enfants déjeunent

- L'adulte sert les enfants (sauf pain et beurre qui sont sur la table devant la cuisine)
- L'adulte déjeune avec les enfants quand ils sont tous servis.
- À 8h30, les enfants de service débarrassent la table, lavent la table et empilent les chaises sur la table (pieds vers le haut)
- À 8h30, les enfants remontent se laver les dents, faire leur lit, nettoyer leur chambre et les balayer (à tour de rôle)
- À 8h55, les enfants descendent en récréation avec un adulte
- Un adulte passe dans toutes les chambres pour fermer toutes les fenêtres, quelle que soit la météo de l'instant. Il laisse les rideaux fermés s'il va faire chaud, car les rideaux tempèrent très bien les chambres.

À 9 h, enfants et adultes sont descendus.

Le **dimanche**, le lever et le petit déjeuner sont décalés de 30 minutes, soit respectivement 8h15 et 8h30. Quelle grasse matinée !

P.S. 1 : Penser à lire la procédure d'utilisation de l'**alarme incendie**, affichée près du boîtier d'alarme dans les chambres de garde.

P.S. 2 : L'adulte c'est : un accompagnateur de classe, l'instituteur (-trice), ou l'assistant(e) sanitaire.

Le repas : mode d'emploi

**Conditions d'entrée en salle à manger :**

- Avoir été aux toilettes
- Avoir les mains propres
- Avoir une tenue correcte (pas de casquette, ni botte (sauf retard voile)
- S'essuyer les pieds sur le paillason

À table :

- Prendre sa serviette
- Changement de place : les enfants ne changent pas librement de table, sauf avec autorisation d'un adulte
- Commencer à manger quand sa table est complétée
- Les enfants demandent l'autorisation avant de se lever pour : aller chercher de l'eau en pichet au robinet, aller aux toilettes, aller reprendre du pain, ...
- Pour des raisons écologiques, nous invitons les enfants à terminer la nourriture entamée ; ils sont libres d'adapter les quantités de base à leur appétit ; une attention est portée au pain et à l'eau, deux aliments particulièrement concernés par le gaspillage.

L'enfant doit goûter à chacun des plats

L'adulte doit présenter un plat que les enfants ne connaîtraient pas et le promouvoir : la raie se pêche de telle façon et on ouvre l'aile de raie de telle manière pour enlever le cartilage central. Son discours sera déterminant sur l'appétit des enfants. L'enfant choisit la quantité de nourriture qu'il désire, il peut donc finir son assiette. Avant le dessert, les enfants regroupent couverts, assiettes et plats en bout de table. L'un d'eux se lève pour débarrasser sur le chariot le plus proche. Après le dessert, l'adulte passe à chaque table demander qui est de service. Quand il a la réponse, il fait sortir en récréation ceux qui ne le sont pas et les accompagne. L'adulte de service doit maintenir le calme dans la salle à manger. Il aide le personnel de service, à la distribution des plats. Il doit aussi en profiter pour **éduquer les enfants quant au respect de la nourriture et du travail des gens qui l'on préparée.**

Le service

- Finir de débarrasser (verres dans plateaux à verres, ramequins dans plateaux à ramequins, petites cuillères dans bac à couverts, etc.)
- Ecarter les chaises pour balayer sous la table et dans l'allée
- Balayer la table avec pelle et balayette
- Laver la table avec une éponge
- Essuyer la table avec un chiffon sec
- Remettre les chaises
- Le soir, poser les bols à l'envers, le pot de sucre et le pot de confiture
- Le matin, empiler les chaises mais sans balayer

- Demander à l'adulte si le résultat est correct et si l'on peut sortir
- L'adulte peut montrer aux enfants comment balayer, essuyer la table, etc.

Remarque : pas de service pour les maternelles, pas de balayage pour les CP.



La douche

Une douche est prise tous les 2 jours à minima.

- Surveiller si les enfants ont des poux à la 1ère douche du séjour.
- Surveiller que les enfants se lavent vraiment, qu'ils n'ont pas de boutons ou de signes de mauvais traitement, etc.
- Les enfants se douchent, chacun leur tour, dans la douche de la chambre, puis étendent leur serviette sur l'étendage.
- L'adulte doit veiller au changement de sous-vêtements et éventuellement de vêtements, ainsi qu'au rangement des chambres (serviettes mouillées sur porte-serviettes, etc.)
- Il organise la distribution du linge propre (dans la bibliothèque ; ex : un par chambre)
- Il fait redescendre les enfants dans la cour



La récréation

- La cour de récréation est limitée au sud, à l'est, et au nord par la limite de propriété du Domaine.
- Les jeux dans les classes et hors des classes (raquettes de ping-pong, ballons, etc.) doivent être rangés en fin de récréation dans la classe de départ.
- Utilisation exclusive des W-C extérieurs
- L'accès à la salle polyvalente se fait avec l'autorisation et la présence d'un adulte.

Le coucher : mode d'emploi

- De 20 à 20h30 (ou 21h) : temps libre, avec possibilité d'activités organisées par un animateur de service, mais sans obligation pour les enfants. Lieu : dans la cour, dans les classes ou la salle « cheminée », dans la salle de spectacle (ex: film, chansons, contes, tournois de ping-pong, etc.)
- En règle générale : coucher autour de 21h. Bien fermer, avec leur molette intérieure, les portes de communications en haut des cages d'escalier : on peut toujours sortir, mais plus rentrer sans les clés (qui sont remises aux enseignants)
- Dans les chambres, pour des raisons d'hygiène, le port du pyjama est la norme, sans oublier de se laver les dents, aller aux toilettes et se laver les mains
- L'adulte allume les veilleuses (interrupteur à l'infirmerie et dans les chambres de garde) puis ferme les stores des velux, et les rideaux des fenêtres. En cas d'incontinence prévisible d'un enfant, il prend une alèse dans le placard de l'infirmerie et l'installe (les couettes étant synthétiques et les oreillers et matelas en mousse, il n'y a pas d'allergie à la plume possible)
- En règle générale, un petit temps calme est laissé aux enfants pour la lecture ou un jeu calme dans leur chambre (après avoir fait un foot, c'est utile !)
- Puis l'extinction des feux se fait quand les enfants sont calmes, en général aux alentours de 21h30.



La nuit

- Veiller à ce que les veilleuses des couloirs et de chaque chambre soient allumées. Les enfants savent qu'ils peuvent trouver un adulte dans les chambres de garde
- En cas d'urgence, en fonction de l'importance du problème, prévenir l'enseignant, l'assistante sanitaire, le veilleur de nuit, voire le directeur.

Vestiaires et séchoirs

En fonction de la demande de l'enseignant quant à l'activité nautique, Beg Porz dispose de deux séchoirs à des niveaux et des fonctions différents.



Au niveau de la cour : un vestiaire « filles », un vestiaire « garçons » et un séchoir.

À chaque enfant est remis une caisse noire avec la couleur de sa classe (jaune, rouge, vert, bleue) dans laquelle il met ses vêtements nautiques (un vieux pantalon ou jogging ou un short (saison), un vieux pull-over ou laine polaire, un t-shirt, une paire de bottes et vieilles baskets, un bonnet, une casquette, un maillot de bain, et crème solaire). S'ils sont mouillés, ils passeront la nuit sur l'étendoir de la couleur de sa classe dans le séchoir au niveau de la cour. C'est sa tenue nautique jusqu'à la fin du séjour.

Pour se rendre à l'activité nautique, l'éducateur nautique communique, avant la séance, la tenue adaptée à la météo. L'enfant met donc, en fonction : sa tenue nautique (tout ou partie), un combi-short, une combinaison intégrale, un bas et/ou un haut de ciré.

Après l'activité nautique, le combi-short ou la combinaison intégrale, le ciré et la tenue nautique sont systématiquement rincés et mis dans le séchoir situé entre les deux vestiaires. Chaque vestiaire dispose de douches individuelles si les enfants doivent se rincer.

L'assistance sanitaire

Par qui est-elle assurée ?

L'assistance sanitaire est assurée par une personne qui n'est pas recrutée par le Domaine mais qui accompagne l'enseignant d'une classe. Il est souhaitable mais non obligatoire que cette personne soit secouriste (AFPS, BNS ou BNPS). À défaut, plusieurs membres de notre équipe en sont titulaires. Le B.O du 23 sept 1999 précise qu'un secouriste par structure d'accueil (y compris la nuit) suffit. L'assistance sanitaire est le plus souvent confiée à une femme qui est parfois appelée accompagnatrice active ou animatrice et, à ce titre, son séjour est gratuit, comme celui de l'enseignant.



En quoi consiste-elle ?

Il s'agit de veiller, lors du déroulement de la classe, à la qualité de la santé et de l'hygiène des enfants.

La santé

- Horaires de l'infirmerie : ouverture au moment du lever et du coucher. Les enfants n'y vont jamais seuls. Les traitements sont le plus souvent distribués au moment des repas.
- L'assistante sanitaire a lu les fiches sanitaires des enfants et les a laissées en pile, en évidence, sur une table de l'infirmerie, rangées par classe. Tout le monde y a donc accès en cas de besoin. Elle a informé la collectivité d'adultes du problème grave qu'aurait un des enfants (ex : allergie grave).
- Elle tient à jour le cahier d'infirmerie, sur lequel seront consignés :
 - Les dates, heures, noms des enfants et nature des soins (si bénins soient-ils) qui leurs ont été prodiguées / Noms des médicaments, quantité, t° de l'enfant, état général, etc. / *Ce document obligatoire peut s'avérer très important pour le médecin qui doit poser un diagnostic plusieurs jours plus tard.*
- Elle ne doit en aucun cas se substituer au médecin et doit faire appel à lui de façon opportune.
- Elle distribue les traitements, soigne les bobos, remonte le moral.
- Elle va chercher les médicaments à la pharmacie.
 - Le Domaine ayant un compte chez les pharmaciens et les médecins les plus proches, l'assistante sanitaire n'aura donc pas à avancer l'argent. Elle conservera les *feuilles de remboursement de la sécurité sociale et l'original de la prescription médicale* faite par le médecin. Elle les présentera ensuite au secrétariat pour la facture en fin de séjour, pour un pointage comptable. Le Domaine ajoutera à la facture les frais de pharmacie et de médecin qu'il aura ainsi avancés.
- Elle assure le suivi du journal des dépenses médicales et pharmaceutiques.
- Elle assure le suivi du traitement et ne laissera, en aucun cas, un enfant souffrant ou alité seul.
- Elle prépare, avec l'aide du personnel chargé de la restauration, les plateaux des enfants alités et les rapporte en cuisine (pour occuper les malades : les jeux qui sont dans le meuble rouge du salon)

- Elle ne transportera pas un enfant dans un véhicule de Beg Porz (seul l'enseignant peut transporter un enfant). Elle appellera les pompiers, une ambulance ou un taxi médicalisé suivant le cas (voir la rubrique : véhicules mode d'emploi)
- Elle peut appeler directement les médecins, pompiers, etc. depuis le téléphone de l'infirmerie (les numéros utiles y sont affichés).

L'hygiène

La douche

- Lors des douches, navigant dans le couloir, elle surveille la propreté des enfants (cheveux/poux, peau/crasse, boutons, ongle incarné, trace de mauvais traitement, etc.)

Le linge

- En gérant le linge, elle veille à la bonne rotation des vêtements entre la lingerie et les chambres des enfants, c'est-à-dire :
 - Le linge est lavé régulièrement, en fonction de la demande.
 - Il s'agit, pour l'assistante sanitaire, de récolter (avec l'aide des enfants) les sacs de linge sale des chambres (un par chambre) puis de les emporter toujours avec les mêmes enfants dans la lingerie. Le linge doit arriver au jour du lavage prévu, pour 8 heures du matin.
 - Il sera disponible le même jour à partir de 18 heures.
(Horaire de la lingerie : 8h –12h et 14h - 16h30)
 - La dépose du linge sale dans les sacs par les enfants se fait en règle générale entre 18h et 19h lors de la douche. De la même façon, la distribution du linge propre se fera après la douche. Une méthode consiste à rassembler dans le coin-lecture, un enfant de chaque chambre qui regroupe avec lui le linge de sa chambre. Ensuite, celui-ci redistribue à ses camarades leurs vêtements.
- Une fois par semaine, elle veille au changement des serviettes et gants de toilettes, des pyjamas, des serviettes de table et linge de voile, et les intègre aux rotations de linge prévues.

Les services

- Selon le souhait de la classe, l'assistante sanitaire participe aussi (comme l'enseignant(e), ou les accompagnateurs) aux services de repas et de nuit.



Pour conclure...

- L'assistante sanitaire fait partie intégrante de l'équipe d'encadrement des enfants. À ce titre, elle peut très bien agir sur l'équipe pédagogique en cas de surmenage des enfants, pour calmer un peu le planning par exemple.
- Sinon, elle n'est pas tenue de rester enfermée dans l'infirmerie toute la journée avec son tricot en attendant le client ! Elle peut tout aussi bien se baigner ou chanter des chansons de marin en mangeant des crêpes... et participer activement à la vie de la classe !

Les véhicules : mode d'emploi

Généralités :

- Les véhicules de Beg Porz roulent au diesel : un Peugeot Partner et une Citroën Picasso.
- Le chauffeur de ces véhicules doit être un employé de Beg Porz, un accompagnateur ou un instituteur. Il doit, dans tous les cas, avoir plus de 3 ans de permis.
- L'usage des véhicules de l'établissement est subordonné à l'autorisation du directeur ou de son représentant.
- Le transporter d'un enfant dans un véhicule de Beg Porz ne peut être fait que par l'enseignant.
- En cas d'infraction au code de la route, le chauffeur supporte seul la responsabilité de ses actes (exemple : amende).
- Les deux véhicules possèdent un carnet de route que chaque usagé doit remplir, tant à la prise du véhicule qu'à sa remise.
- Toute anomalie (ampoule grillée, bruit suspect, fumée, explosion, perte des roues) doit être signalée à l'homme d'entretien de Beg Porz.
- Chaque utilisateur est responsable du nettoyage du véhicule utilisé : propreté, nettoyage du coffre, etc.



Le Peugeot Partner

- C'est un véhicule de service, utilisable dans le cadre professionnel. Le transport d'enfants y est possible à l'arrière sous certaines conditions (voir bas de page)
- Les clés du Partner sont dans la salle à manger des enseignants. Le remplissage du planning d'utilisation (dans le couloir des bureaux) est alors le garant d'une bonne coordination.
- Il est demandé d'interroger le secrétariat, l'intendant ou autre personnel concernant la disponibilité du véhicule et le regroupement de divers achats par une même personne par exemple.

Le Citroën Picasso

- C'est le véhicule de fonction du directeur. Sa disponibilité dépend directement de l'emploi du temps de ce dernier et doit être négociée avec lui.
- Les clés sont à lui demander et à lui remettre en main propre, avec une petite courbette de politesse !
- Il peut être loué à condition de déposer une caution de 150,00 € (chèque).

Cas particulier : acheminement d'un enfant chez le médecin, le dentiste ou à l'hôpital

La décision de transporter un enfant dans un véhicule de Beg Porz ne peut être prise que par l'enseignant. On fera venir au maximum le médecin à Beg Porz pour une première consultation, c'est sur avis médical que se prendra la décision du transfert en ambulance ou dans un véhicule de Beg Porz. La Sécurité Sociale ne rembourse le transport d'un enfant qu'à la condition qu'un *bon de transport* soit prescrit par un médecin et que la visite à l'hôpital soit suivie d'une nuit d'hospitalisation.

Le trousseau

Conseils pour constituer le trousseau :

Nous apportons une attention particulière au linge des enfants. Celui-ci est entretenu (lavage, séchage, pliage et petites réparations) très régulièrement par la lingère. Évitez cependant les vêtements fragiles : le Domaine de Beg Porz est équipé de machines à laver industrielles et il n'est pas possible de laver le linge à la main !

Pensez aussi à *marquer tous les vêtements* (au nom entier de l'enfant), y compris ceux qu'il portera le jour du départ. L'inscription du nom doit être tissée et cousue, le collage ou le feutre partant au premier lavage. La valise doit également être marquée au nom de l'enfant de façon solide pour limiter au maximum les risques de perte lors des voyages.

La tenue de rêve de l'enfant en classe de mer est simple et rustique :

- jogging et pull ou polaire quand le temps est frais
- short ou bermuda et t-shirt quand il fait beau



L'expérience prouve que les vêtements trop fragiles résistent mal aux différentes activités de plein air. Les pantalons en tweed et les petits chemisiers peuvent vieillir prématurément...

De plus, n'achetez rien spécialement pour la classe de mer, nous fournissons à chaque enfant : combi-short en néoprène (ou combinaison intégrale) et cirés (veste + pantalon).

En plus de la valise, nous vous invitons à fournir à votre enfant un petit sac de voyage, de type « **sac à dos** », dans lequel il pourra mettre :

- le matériel de classe (voir l'enseignant), le doudou, la peluche ou autre, l'appareil photo jetable... les petits jeux de sociétés, de petits livres, le papier à lettre, des mouchoirs en papier, les lunettes de soleil ou de vue, le casse-croûte du voyage, etc.

Merci aux enseignants de diffuser cette liste trousseau dans son intégralité.

Elle est le fruit d'une longue élaboration, et l'absence de certains éléments peuvent retarder l'organisation (notamment de l'activité nautique) ou gâcher la classe de mer d'un enfant (ex : perte des lunettes de vue).

Par contre, si certains parents ont des difficultés financières, pas de panique... nous avons un petit stock de chaussettes, slippers, tee-shirts et autres, oubliés au fil des années par des enfants. C'est notre trésor de guerre !



Vous trouverez ci-après, la liste de vêtements souhaités. Merci !

Liste à mettre dans la valise

Comptez les vêtements dans la valise + ceux portés par l'enfant durant le voyage.

Nom : Prénom :

dénomination	fourni	rendu	observations
L I N G E D E C O R P S			
6 paires de chaussettes			
6 tee-shirts			
6 slips			
1 bermuda ou short			
V Ê T E M E N T S			
2 survêtements complets			
2 pantalons			
2 chemises ou polos			
3 pulls ou polaires			
1 pyjama / semaine			
1 blouson ou anorak			
L I N G E D E M A I S O N			
1 drap de bain			
2 gants de toilette			
1 serviette de table (avec pochette nominative)			
U N E T R O U S S E D E T O I L E T T E			
Savon, dentifrice, brosse à dents			
Peigne ou brosse à cheveux			
Shampooing			
(Beg Porz ne fournit ni serviette ni garniture pour les jeunes filles)			
C H A U S S U R E S			
1 paire de pantoufles			
1 paire de baskets ou tennis			
T E N U E N A U T I Q U E <i>placée dans la valise dans un sac plastique distinct avec la mention « tenue nautique »</i>			
1 pantalon usagé ou jogging (qui sèche vite : évitez Jeans ou coton épais)			
1 maillot de bain			
1 short			
1 vieux pull ou polaire			
1 paire de sandales plastiques ou vieilles tennis			
1 paire de bottes non fourrées (avec le nom au marqueur)			
1 bonnet ou casquette (voir saison)			
1 petite serviette de toilette			
1 cordon pour lunettes (obligatoire)			
Élastiques ou attache pour cheveux longs (obligatoire)			
crème solaire (pour mai, juin, septembre)			
A U T R E S			
1 gourde (obligatoire)			
1 coupe-vent			

Taux minimum d'encadrement des activités nautiques

Extrait du B.O. de septembre 1999

II.2.2.2. Activités nécessitant un encadrement renforcé :

Certaines activités physiques et sportives, quel que soit le type de sortie, nécessitent un encadrement renforcé. C'est le cas des activités physiques et sportives faisant appel aux techniques des sports de montagne, du ski, de l'escalade ou de l'alpinisme, les activités aquatiques et subaquatiques, **les activités nautiques avec embarcation**, le tir à l'arc, le VTT, le cyclisme sur route, les sports équestres, les sports de combat, le hockey sur glace, la spéléologie (Classe I et II). Ce taux est précisé dans le tableau ci-dessous.

Ces activités doivent faire l'objet d'une attention particulière, tenant compte de l'âge des enfants et de la nature des activités, tout particulièrement pour les élèves des écoles et classes maternelles ainsi que des sections enfantines.

Tableau 3 : Taux minimum d'encadrement renforcé pour certaines activités d'enseignement d'éducation physique et sportive pratiquées pendant les sorties régulières, occasionnelles avec ou sans nuitée

École maternelle, classe maternelle ou classe élémentaire avec section enfantine	École élémentaire
Jusqu'à 12 élèves, le maître de la classe plus un intervenant, qualifié ou bénévole, agréé* ou un autre enseignant.	Jusqu'à 24 élèves, le maître de la classe plus un intervenant, qualifié ou bénévole, agréé* ou un autre enseignant.
Au-delà de 12 élèves, un intervenant, qualifié ou bénévole, agréé* ou un autre enseignant supplémentaire pour 6 élèves.	Au-delà de 24 élèves, un intervenant, qualifié ou bénévole, agréé* ou un autre enseignant supplémentaire pour 12 élèves.

N.B. 1 : En dérogation aux taux fixés par le tableau ci-dessus, les conditions d'encadrement pour l'enseignement de la natation sont fixées par la circulaire du 27 avril 1987 modifiée par la circulaire n°88-027 du 27 janvier 1988 (BOEN n°6 du 11-2-1988).

N.B. 2 : En dérogation aux taux fixés par le tableau ci-dessus, le taux minimum d'encadrement renforcé pour le cyclisme sur route est le suivant : jusqu'à 12 élèves, le maître de la classe, plus un intervenant, qualifié ou bénévole, agréé* ou un autre enseignant et, au-delà de 12 élèves, un intervenant, qualifié ou bénévole, agréé* ou un autre enseignant supplémentaire pour 6 élèves.

* L'agrément d'un intervenant bénévole est lié à la participation à un stage spécifique ou à des journées d'information organisées par la commission départementale pour l'éducation physique et sportive dans le premier degré.

Bulletin Officiel de l'Éducation Nationale :

HS N°7 du 23 septembre 1999 - SORTIES SCOLAIRES / ORGANISATION DES SORTIES SCOLAIRES DANS LES ÉCOLES MATERNELLES ET ÉLÉMENTAIRES PUBLIQUES

C. n°99-136 du 21-9-1999 / NOR : MENE9902002C / RLR : 554-9 / MEN DESCO B6

Réf. : L. n°84-610 du 16-07-1984 modifiée ; L. n°89-486 du 10-7-1989 modifiée ; A.MJS. du 4-5-1995 ; C. INT MEN n°81-46 et n°81-252 du 9-7-1981 ; C. n°84-027 du 13-1-1984 ; C. n°88-208 du 29-8-1988 ; C. INT n°90-00124E du 11-5-1990 ; C. n°93-248 du 22-7-1993 Texte adressé aux recteurs ; aux inspecteurs d'académie, directeurs des services départementaux de l'éducation nationale ; aux inspecteurs de l'éducation nationale ; aux directeurs d'école et pour information, aux préfets de département

Nos engagements

I - Accueil et vie collective : les problèmes matériels

I-1 - Avant le séjour : afin de permettre à l'enseignant de préparer son séjour et d'élaborer son projet pédagogique un « dossier d'implantation » du Centre lui est adressé le plus tôt possible. Dans le cas où c'est une première expérience de Classe de Mer en Finistère, de manière à éviter tout malentendu, une proposition de rencontre préalable s'impose, soit en l'accueillant gratuitement sur le Centre, soit en lui rendant visite.

I-2 - Arrivée : un membre, au moins, de l'équipe d'encadrement est présent à la gare ou à l'aéroport afin d'accueillir la classe et d'aider au chargement des bagages dans le car (il en est de même pour le départ), les locaux sont parfaitement nettoyés et en ordre, l'équipe d'encadrement est présente pour accueillir les enfants dans le Centre. Une collation est servie à leur arrivée.

I-3 - Hébergement - Conditions d'accueil des enfants : les locaux sont agréés par les Services de l'Inspection Académique du Finistère. Le personnel de service effectue quotidiennement le ménage des chambres et l'entretien des sanitaires (pour ce faire il est demandé à l'enseignant d'exiger de ses élèves qu'ils maintiennent l'ordre nécessaire dans leurs affaires personnelles). Le fait d'associer les enfants à quelques menues tâches (ranger plats, assiettes, verres... en bout de table en fin de repas ou ramasser des papiers, etc.) ne peut participer que d'un objectif éducatif et doit avoir l'accord total préalable des enseignants. En aucune façon cette participation des enfants ne doit avoir pour effet la réduction du nombre de personnes de service nécessaire à l'entretien de tous les locaux.

I-4 - Hébergement des Enseignants : l'enseignant dispose d'une chambre individuelle, confortable, équipée de sanitaires.

I-5 - Le Blanchissage du Linge personnel (Enfants et enseignants) : les enfants et enseignants doivent disposer à tout moment de vêtements propres et secs. Dans le cas où le linge est confié à une laverie, le Centre doit mettre à disposition de l'encadrement une machine afin d'assurer les urgences. Le Centre est équipé d'un moyen efficace permettant le séchage rapide des cirés, bottes, combinaisons, etc.

I-6 - Alimentation : respectant strictement la réglementation en matière d'hygiène alimentaire, les repas proposés sont copieux et diversifiés et intègrent les spécialités locales et particulièrement les produits frais de la mer à raison de 3 ou 4 services par semaine.

I-7 - Santé : l'Enseignant sera informé de l'environnement médical du Centre.

I-8 - Capacité d'accueil du Centre : *l'un des intérêts des Classes de Mer est de permettre à l'enfant de vivre dans une collectivité à sa mesure.* La capacité d'accueil du Centre n'excède pas 4 classes d'effectif normal. La cohabitation, même temporaire de Classes de Mer et de groupes divers, de nature différente, pratiquant d'autres activités, est exclue sauf accord préalable des enseignants.

I-9 - Sécurité à Terre : la surveillance courante des enfants est permanente et attentive dans, les temps libres (avant et après les repas), les temps d'activités, les chambres, les salles à manger. La répartition des services entre les adultes figure sur l'emploi du temps. Une note précise toutes les consignes à suivre.

II - Le personnel

Les conditions générales d'encadrement répondent à la réglementation en vigueur. L'encadrement et l'animation sont assurés par des animateurs en milieu marin, ayant reçu une formation spécifique pour l'étude du milieu et de l'environnement maritime ainsi que pour l'apprentissage des différentes activités nautiques. Ces animateurs spécialisés sont à la disposition de l'enseignant pour l'aider à réaliser son projet pédagogique; ils sont en mesure de prendre en charge la classe ou un groupe d'élèves pour toutes les activités. L'organisation du Centre doit permettre aux enseignants de disposer de la somme des compétences réunies par l'ensemble du personnel du centre. Une permanence est assurée 24 heures sur 24, sur place, par une personne au moins capable d'apporter en tous domaines des solutions efficaces à toute difficulté pouvant survenir. Le personnel de service est en nombre suffisant pour répondre aux exigences du présent cahier des charges.

III - Les diverses activités

III-1 – Généralités

La Classe de Mer vise au plein épanouissement des enfants. Il faut donc leur proposer des situations susceptibles de révéler toutes leurs potentialités en tous domaines. L'enseignant ayant établi son projet pédagogique, l'équipe accueillante se met à son service pour la meilleure réalisation possible de ce projet. Elle propose des activités, des études... allant dans le sens de l'idée forte de ce projet.

III-2 - Organisation pratique des activités : chaque journée de classe de mer a son originalité propre, c'est pourquoi elle fait l'objet d'une préparation concertée très sérieuse. Cette préparation n'a pas pour effet de rigidifier ces activités. Elle constitue un "garde-fou".

III-3 - Rythme de vie des enfants : *la Classe de Mer est l'occasion de veiller à ce que le rythme de vie des enfants pendant cette période soit de grande qualité. Cette préoccupation ne se limite pas aux activités mais à tous les moments de la*

journalière. Il est tenu compte du rythme dans le séjour, du rythme de chaque jour. C'est à cette condition que sont évités la fatigue, le désintérêt.

III-4 - Activités d'étude du milieu physique : le Centre dispose (sauf dérogation pour raisons techniques) d'au moins une salle de travaux pratiques équipée de paillasses et postes d'eau. C'est dans ce local que seront placés les aquariums "référence".

III-5 - Connaissance et protection de l'environnement naturel : le milieu naturel est le premier patrimoine naturel à faire découvrir et à sauvegarder. Son étude ne se conçoit pas sans sa protection. Dans cet ordre d'idée, au cours de chaque séjour, est organisée une sensibilisation active au respect de l'environnement.

III-6 - Activités nautiques : *L'apprentissage de la voile n'est en aucun cas la finalité des classes de mer. Mais une familiarisation avec cette pratique est obligatoire.* Elle se fait essentiellement sur Optimist, catamarans ou autres voiliers, mais aussi sur bateaux collectifs ou sur bateaux traditionnels. Il est également souhaitable que l'enfant puisse découvrir l'intérêt du canoë, du kayak de mer, de l'aviron et du char à voile. Le centre est en mesure de proposer au minimum, à chaque classe, 4 demi-journées d'activités nautiques par semaine, afin de faire profiter les enfants de tous les apports éducatifs de ces disciplines.

Les bateaux mis à la disposition des enfants répondent aux normes de sécurité des Affaires Maritimes et sont en excellent état (peinture, voiles, etc.). Les brassières subissent annuellement un test de flottabilité, test dont les résultats sont consignés dans un registre ouvert à cet effet. Le port de la brassière est obligatoire pour le personnel encadrant les activités. La qualification des encadrants est conforme à la réglementation en vigueur. L'initiation à la voile ne s'effectue que par accord simultané de l'enseignant et du responsable nautique, le plus pessimiste des deux devant l'emporter. Quand la pratique de la voile n'est pas possible, des activités de substitution à caractère maritime sont prévues.

La classe de mer, c'est l'ouverture sur la mer et le littoral, avec la pratique de la pêche, de la découverte de la géographie maritime locale et de tout ce que la mer a engendré, permis, facilité.

III-7 - Activités de sensibilisation à la notion de patrimoine (patrimoine maritime, patrimoine architectural, patrimoine naturel) : ces divers thèmes ont très souvent des relations entre eux. La Classe de Mer, compte tenu de sa durée, de la longue disponibilité des enfants (au moins 60 heures par semaine), constitue un lieu privilégié pour aborder cette notion. Un animateur au moins est capable de guider l'enseignant dans sa démarche.

III-8 - L'astronomie : elle figure au programme de l'enseignement primaire. Si dans une classe normale, l'observation du ciel est très difficile, quasiment impossible, il n'en va pas de même en Classe de Mer. Chaque Centre est doté d'au moins une lunette adaptée à l'observation astronomique.

III-9 - Activités culturelles - artistiques : ces activités ont leur place dans une Classe de Mer. Dessin, chant, travail manuel, etc. : ces disciplines sont prévues au programme de toutes les classes du primaire, elles sont des moyens d'expression. Aux vastes possibilités qu'offrent les Classes de Mer de solliciter ou de répondre à la sensibilité de l'enfant, le centre proposera des spectacles et des interventions de qualité.

III-10 - Les excursions : en Classe de Mer, la sortie éducative s'insère dans le projet pédagogique, c'est un temps fort. C'est aussi une rupture de rythme. Chaque centre prépare un programme détaillé de ces sorties (kilométrage, centres d'intérêt, devis...).

IV - Les équipements

IV-1 - Matériel nautique et équipements : le centre met à la disposition des classes le matériel le plus diversifié possible : voiliers individuels et collectifs, bateaux collectifs moteur (pêche et découverte), kayak de mer, yole de mer, char à voile... (ce matériel permet d'embarquer la moitié de la capacité du centre) ; le centre fournit à chaque enfant et aux enseignants : un ciré complet (veste et pantalon), un vêtement isotherme pour la pratique des activités nautiques, une brassière de sécurité.

IV-2 - Matériel pour la pêche et les prélèvements benthiques (récoltes marines) : filet, casiers, palangres, haveneaux, filet à plancton, lignes pour pêche à la traîne, pour pêche au fond, transport des espèces prélevées, petite drague (son utilisation ne peut se faire qu'avec l'autorisation des Affaires Maritimes), petits outils (cros...).

IV-3 - Equipement de la classe : chaque classe dispose d'une salle spécifique équipée de tables, de chaises, de volumes de rangement, en nombre suffisant. En outre, dans chaque salle, il y a : un grand tableau, des surfaces d'affichage suffisantes, un ou des aquariums.

IV-4 - Matériel scientifique : observation : jumelles ou longues-vues, loupes binoculaires, loupes à main ; orientation : boussoles, compas ; météo : baromètre, thermomètres digitaux, anémomètre à main et girouette, pluviomètre, hygromètre, baromètre et thermomètre enregistreurs ; divers : 2 grands aquariums dans le centre, 1 petit aquarium pour chaque classe, presse à algues, petit matériel pour réalisation tableaux d'algues, cristallisoirs, éprouvettes.



Bulletin d'information de la Mutualité agricole

Les classes de mer ou le plaisir d'apprendre

Situé dans le sud du Finistère, entre Lorient et Concarneau, le Domaine de Beg Porz s'étend sur deux hectares en bordure de mer. Village de vacances de la Mutualité sociale agricole de l'Isère, il accueille depuis trente ans des classes de mer : c'est l'école, ailleurs, avec d'autres moyens pédagogiques et un projet éducatif particulièrement original.

Découverte.

« Il n'y a pas deux classes de mer qui se ressemblent, annonce Michel Rose,

directeur du domaine de Beg Porz depuis vingt ans. Nous avons un projet éducatif qui est le même pour les classes de mer et pour les colonies de vacances, mais nous n'établissons pas le projet de la classe. Nous mettons à la disposition de l'enseignant des outils, des hommes et des sujets d'étude : à partir de là, il décide de ce qu'il va faire. Cela demande aux animateurs du centre de s'adapter aux désirs de l'enseignant. Le produit est à réinventer à chaque nouveau séjour, mais nos animateurs savent le faire. »

« C'est la sécurité des enfants qui prime »

Avec ses 800 mètres de façade maritime, le domaine de Beg Porz – qui est l'un des onze adhérents de l'Association de Vacances de la Mutualité Agricole (AVMA) – est situé sur la commune de Moëlan-sur-Mer, à l'embouchure de la rivière du Bélon, à dix kilomètres au sud de Pont-Aven : c'est l'endroit idéal pour

faire découvrir aux enfants la mer et son environnement. Les eaux y sont d'une qualité exceptionnelle, constamment sous contrôle, ainsi que l'exige la production des huîtres plates qui font la réputation de l'estuaire ostréicole du Bélon. La richesse du milieu biologique, la variété des ressources économiques liées à ce milieu et la qualité de la zone de navigation, avec un plan d'eau abrité des vents d'ouest, font du Domaine de Beg Porz une base idéale de découverte et d'étude du milieu marin. C'est dans ce cadre que, de mars à début novembre (excepté juillet et août, réservés aux colonies de vacances), se déroulent les classes de mer. Les neuf animateurs spécialisés du centre (deux par classe, plus un responsable qui coordonne l'équipe) y secondent les institutrices venues avec leurs élèves et ce, pour les activités nautiques (Optimist, catamaran, kayak de mer), la découverte du milieu naturel et humain (pêche à pied, visites), l'animation (sports, jeux,

soirées) et l'apprentissage de la vie collective (repas, toilette).

Tout proche de la plage de Kerfany-les-Pins, le Domaine est organisé de telle façon que les adultes (familles, retraités, séminaires) et les groupes de jeunes vivent dans deux zones distinctes, pour le bien-être de chacun. Les enfants des classes de mer (et ceux des colonies) sont hébergés dans le bâtiment principal, qui regroupe les chambres (de quatre ou cinq), la salle à manger, les quatre salles de classe qui s'ouvrent sur le terrain de jeux, et le séchoir. Ils bénéficient naturellement de l'équipement et du matériel de la base nautique de Beg Porz, agréée École française de voile. « Pour que le séjour des jeunes écoliers soit réussi, il faut une bonne implantation, une bonne hôtellerie et une bonne restauration. Mais il faut surtout que l'enseignant soit bien secondé, poursuit le directeur. Pour cela, nous avons des animateurs en milieu marin, qui sont des professionnels compétents et sérieux. À la fois moniteurs de voile et moniteurs d'enfants, ce sont des spécialistes de la mer qui connaissent parfaitement l'économie maritime et l'environnement marin. Car, au-delà de leur mission pédagogique, ils doivent assurer la sécurité des enfants : en classe de mer, c'est ce qui prime. Ils ont également un autre rôle, celui de référent. Les enfants – on le sait – ont besoin d'avoir un adulte comme modèle ; ils sont donc accueillis le premier jour par deux animateurs, de préférence un homme et une femme, qui resteront avec eux du début à la fin du séjour. »

Le centre peut recevoir quatre classes simultanément, soit une centaine d'enfants. La durée des séjours, établie à la demande des enseignants, varie de cinq jours à trois semaines, l'idéal étant un séjour de 18 jours. Le centre accueille 40 classes de mer en moyenne par an, soit près de 1.000 élèves ! Ils viennent de toute la France, dont la moitié de l'Isère, de la Savoie et de la Haute-Savoie. Ce sont essentiellement des classes du primaire (du CP au CM2), ainsi que des maternelles et quelques classes du secondaire (de la sixième à la seconde, pour lesquelles sont organisés des séjours à thème).

« La classe de mer, c'est avant tout l'école », tient à rappeler Michel Rose. Ce ne sont pas des pré-vacances. L'objectif premier reste l'apprentissage de la lecture, de l'écriture, du calcul et du français, mais avec une méthode pédagogique qui change. C'est faire travailler l'enfant avec son programme scolaire, mais dans un contexte totalement différent, puisque la mer est le support de nombreuses activités de découverte et d'étude.

La classe de mer fonctionne en deux temps. Dans un premier temps, l'enfant va sur le terrain, où il collecte des

informations, amasse des renseignements ou constate un phénomène. Dans un second temps, de retour en classe, il explore ses découvertes. De là découlent des activités scolaires (géographie, sciences naturelles, histoire, calcul, rédaction, dictée, dessin), que l'enfant accepte d'autant mieux qu'elles s'inscrivent dans le prolongement de ses observations et répondent à son besoin de savoir.

Voir et observer pour mieux comprendre

L'emploi du temps n'est pas fixe : pour les activités à l'extérieur, il s'adapte en fonction de la météo et des marées. 9 heures 30 : les jeunes élèves de la classe préparatoire de Chapareillan, dans l'Isère, sont prêts : chaussés de bottes, vêtus d'un ciré jaune et munis de seaux et d'épuisettes, ils partent à la pêche à pied dans l'anse abritée du Gorgen. Aidés de leur institutrice, Anita Bacard, ils ramassent des petits poissons, des crustacés et des coquillages, et observent les algues. De retour dans leur salle de classe, ils installent leur cueillette dans un aquarium pour pouvoir étudier le comportement et le mode de vie des animaux marins. Pendant ce temps, les CM1 et les CM2 de l'école du Passage, dans l'Isère également, partent à la pêche aux pieds de couteaux, accompagnés de leur instituteur, Robert Defrance.

Un autre jour, la navigation sur Optimist – outre l'apprentissage des marées, du vocabulaire nautique, de la météorologie, du balisage en mer et l'étude des cartes marines – va être l'occasion d'étudier la géométrie, en calculant la surface des voiles ! Au port

du Bélon, que les enfants atteignent en quinze minutes par le chemin côtier, ils assistent à l'arrivée des chalutiers, ce qui leur permet de connaître différentes sortes de poissons et d'apprendre leur nom. Autre possibilité : le kayak de mer permet de s'approcher du rivage, d'observer les oiseaux et les plantes, et de les identifier ensuite en classe. Une escapade en bateau à moteur à l'île Verte permet d'observer les goélands et, de retour en classe, d'étudier les oiseaux et de calculer également la vitesse de l'embarcation. En fait, tout est prétexte à apprendre, à comprendre et découvrir. Les élèves sont motivés. Ils ont envie d'en savoir davantage, si bien qu'ils apprennent beaucoup de choses, mais autrement et sans avoir l'impression d'être à l'école. Et les sujets d'étude ne manquent pas dans la région : la criée de Concarneau, le port-musée de Douarnenez, le phare d'Eckmühl, l'ostréiculture, la mytiliculture, la pisciculture, la conserverie de poissons de Doélan, les mégalithes, l'habitat breton, l'école de peinture de Pont-Aven...

L'apprentissage de la vie en collectivité

« Les enfants apprennent beaucoup plus de choses, parce qu'ils les vivent », souligne Daniel Labrosse, venu avec ses 27 élèves de CM2 d'une école du XVII^e arrondissement de Paris. En effet, la classe de mer leur permet d'être proche de la nature et ainsi d'ouvrir leurs sens et leur esprit. « De plus, ils mènent des enquêtes, font des exposés, entreprennent des recherches dans des livres qui sont à leur disposition,



« Les classes de mer, c'est avant tout l'école. » Les élèves approfondissent en classe les phénomènes qu'ils ont observés dehors.

prennent des notes, travaillent en commun et s'entraident. Je leur fais faire des travaux manuels, avec ce qu'ils trouvent (coquillages, par exemple), pour leur donner envie de faire la même chose à la maison. »

Chaque élève a également réalisé un tableau de nœuds marins (matelotage) et un masque, et a rempli un classeur de toutes les connaissances acquises pendant son séjour : il ramènera tous ses précieux trésors chez lui ! « La classe de mer est intensive et enrichissante, aussi bien pour les enfants que pour moi, précise l'instituteur. Tous les élèves du primaire devraient partir au moins une fois dans leur scolarité. » Autre constatation : « C'est la seule classe de découverte où les enfants ne font pas de différence sociale entre eux. Elle sert de catalyseur qui les réunit. »

« La classe de mer permet à l'enfant, pendant sa scolarité, de faire autre chose que les matières habituellement enseignées, reprend Michel Rose. Nous faisons de l'éducation. Sur le plan humain, c'est extraordinaire : cela crée d'autres relations entre l'enseignant et ses élèves. L'idéal, c'est la classe de mer qui

a lieu en septembre ou en octobre. » En effet, en début d'année scolaire, cela permet de créer des liens très forts entre eux, qui vont se renforcer au cours des mois et contribuer à une bonne ambiance dans leur classe. « Les enfants sont sans leurs parents, sans leurs frères et sœurs et sans la... télévision ! Ils prennent ainsi de la distance avec leur famille et sont disponibles pour d'autres activités. Ils changent. Ils se prennent en charge. Ils deviennent plus autonomes. Ils participent aux tâches ménagères, en fin de repas par exemple. Ils ont des règles très claires à respecter et ils sont très bien encadrés par les animateurs : ils connaissent ainsi les limites à ne pas dépasser. » Propos que confirme Daniel Labrosse : « La classe de mer est un apprentissage de la vie en collectivité. A la fin du séjour, les enfants sont plus ouverts, plus libres et plus à l'aise. Leur comportement a changé. » Le passage en sixième en sera facilité.

Éveiller la curiosité, susciter le désir d'apprendre, créer un moment exceptionnel dans la scolarité d'un enfant en le mettant en contact avec un milieu dont la dimension cosmique est

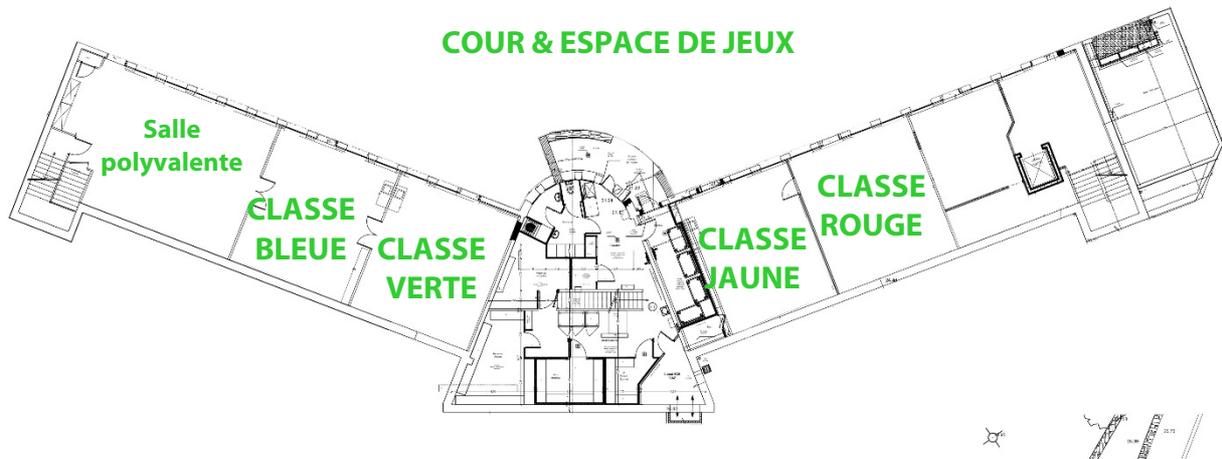
de nature à ouvrir son esprit sur le monde telle est la philosophie des classes de mer créées en 1964 par Jacques Kerhoas. Grâce à lui, chaque année, 75.000 enfants, dont certains n'ont jamais vu la mer, bénéficient d'une initiation au monde maritime et au nautisme. Ces classes, outils pédagogiques exceptionnels, font d'ailleurs l'originalité du système éducatif français : elles n'existent pas à l'étranger. « Dans mon cœur, ces séjours occupent une place particulière, confie le responsable du centre. Les élèves sont des êtres humains en devenir, et nous les aidons à se construire et à se socialiser : c'est cela notre projet éducatif. La classe de mer est une activité où nous rendons les élèves très heureux. » Les enfants se souviennent toute leur vie des bons moments passés ici. Des amitiés se nouent, qui durent longtemps. « Ils vivent dans un monde protégé et riche en découvertes. Devenus adultes, ils aiment revenir à Beg Porz. »

Bulletin d'information de la Mutualité agricole

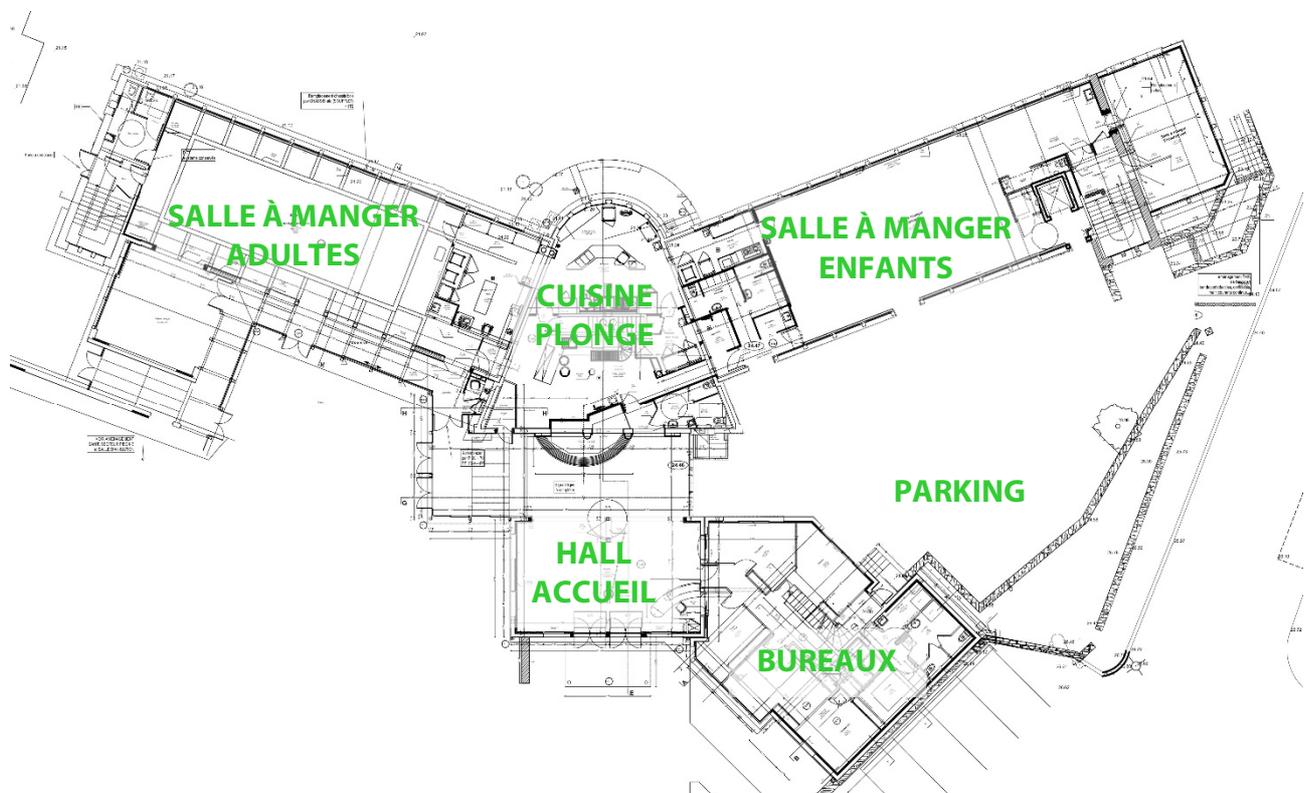


Collecte de coquillages sur la plage ou sortie en mer : il existe de multiples façons de découvrir le milieu marin.

Plan du REZ-DE-JARDIN / N.0



Plan du REZ-DE-CHAUSSÉE / N+1



Plan de l'ÉTAGE / N+2

